

Joseph Maurice Adalbert Pouliot, de Ste-Croix ;
Hubert Adolphe Elzéar Grandbois, de St-Casimir ; Joseph Eugène
Adjutor Roy, de Lévis, district de Québec.
Jean Bourque, de St-Grégoire, district de Trois-Rivières.
Joseph Eugène Edgar Laliberté, de Warwick ; Joseph Frédéric Paré,
de Drummondville, district d'Arthabaska.
Joseph Edeuard Martial Desrochers, de St-Thomas ;
Joseph Pierre Octave Guillaubault, de St-Paul ; Jean-Baptiste Trefflé
Richard, de l'Epiphanie ;
Eugène Gustave Alexis Gadoury, de Ste-Elizabeth ;
Paul Arthur Séguin, de St-Paul l'Érmitte, district de Joliette.
Misaël Emile Raouil Fontaine, Joseph Ernest Oscar Désautels, de la
ville de St-Hyacinthe, district de St-Hyacinthe.
Léonidas Alfred Paradis, de St-Malachie, district de Beauce.

La *Revue* souhaite entier succès à ces nouveaux confrères et voit
leur entrée dans la profession avec le plus vif plaisir. Qu'ils met-
tent en pratique maintenant les précieuses leçons que leur ont don-
nées leurs professeurs et leurs patrons, et qu'ils n'oublient pas, non
plus, les sages et patriotiques conseils du président de la Chambre,
le jour de leur nomination.

M. Félix-George Fortier, fils du Dr J.-E. Fortier, percepteur du revenu provin-
cial à Québec, qui vient d'être admis à la pratique, ouvre son bureau à St-François
de la Beauce.

M. Léonidas Paradis va résider à St-Malachie, comté de Dorchester.

M. Alexandre Chauveau, fils du juge de police à Québec, se fixe dans la capitale.

M. Adjutor Roy, fils de feu le notaire Léon Roy, s'établit à Lévis.

M. Joseph Lagueux a élu domicile au village de Lauzon : M. Adalbert Pouliot,
à Ste. Croix de Lotbinière, et M. Flavien Coulombe, à St-Louis de Lotbinière.

M. Henri Boucher, en même temps qu'il était admis à la profession, était nommé
sténographe officiel à Montréal.

— Les notaires nouvellement admis voudront bien nous indiquer leur domicile de
pratique, une fois qu'ils l'auront définitivement choisi.

Nominations. M. J.-B. Delage, un des secrétaires de la Chambre des notaires
et secrétaire de la Société d'agriculture du comté de Québec, a été nommé par le
gouvernement de la province commissaire pour distribuer l'octroi de \$10,000 accordé
à l'exposition régionale de Québec.

— M. Charles A. Gauvreau, notaire à Stanfoid, député au *Fédéral* pour le comté de
Témiscouata, a été nommé juge de paix sous l'autorité de l'article 2572 des S. R. P.
Q. avec juridiction sur les districts de Kamouraska et Arthabaska.

— M. Chs.-Ed Gosselin, notaire, à Plessiville, comté de Mégantic a été adjoint
à la commission de la paix du district d'Arthabaska.

Le Directeur de la Revue : J.-EDMOND ROY.
